Déposer un dossier de Pacs

Récapitulatif des informations

Votre dossier de demande de Pacs va être transmis à la mairie suivante : NICE

Vous serez recontacté(e)s très prochainement par cette mairie afin de préciser les modalités d' enregistrement en mairie.

Votre Pacs sera effectif suite à votre passage devant l'officier de l'état civil.

Informations personnelles du partenaire 1

Informations personnelles

Mme TEST TEST

Nationalité 1 : Française

Né(e) à **NICE**, **YVELINES**, **FRANCE**

Date naissance 10/10/1994

Demeurant:

1

06000 NICE

Adresse électronique test123456@yopmail.com

Informations personnelles du partenaire 2

Informations personnelles

Mme TEST TEST

Nationalité 1 : Française

Né(e) à **NICE**, **YVELIENS**, **FRANCE**

Date naissance: 12/02/1994

Demeurant:

1

06000 NICE

Adresse électronique test123456@yopmail.com

Attestations sur l'honneur

Nous attestons sur l'honneur qu'il n'existe entre nous aucun lien de parenté ou d'alliance qui constituerait un empêchement pour conclure un pacte civil de solidarité.

Nous attestons sur l'honneur établir notre résidence commune à l'adresse suivante :

1,06000 NICE

Convention de Pacs

Nous avons choisi une convention de Pacs spécifique.

Vos justificatifs

Extrait d'acte de naissance de TEST TEST

TEST TEST confirme être en possession d'une pièce d'identité en cours de validité pour chacune de ses nationalités.

Extrait d'acte de naissance de TEST TEST

TEST TEST confirme être en possession d'une pièce d'identité en cours de validité pour chacune de ses nationalités.

Convention spécifique

Modalités d'enregistrement du Pacs en mairie

Les deux partenaires doivent se présenter ensemble et en personne, selon les modalités précisées par la mairie. Ils doivent se munir :

- De l'impression du présent formulaire au format Cerfa (disponible en téléchargement en fin de démarche);
- De la convention spécifique telle que téléchargée dans le téléservice.

Mme TEST TEST devra également présenter :

- L'original des pièces d'identité en cours de validité pour chacune des nationalités (ex : carte d'identité ou passeport);
- L'original de l'extrait d'acte de naissance scanné durant la démarche ;

Mme TEST TEST devra également présenter :

- L'original des pièces d'identité en cours de validité pour chacune des nationalités (ex : carte d' identité ou passeport);
- L'original de l'extrait d'acte de naissance scanné durant la démarche;

L'officiel d'état civil vous contactera, après traitement de votre demande, pour vous informer des modalités pratiques d'enregistrement de votre Pacs (rendez-vous éventuel, horaires d'ouverture ...) et indiquera les éventuelles pièces justificatives complémentaires à apporter.